



**PREFECTURE
REGION ILE DE
FRANCE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°IDF-027-2025-07

PUBLIÉ LE 15 JUILLET 2025

Sommaire

Agence Régionale de Santé / Agence régionale de santé d'Ile-de-France-Direction de la Veille et Sécurité Sanitaire

IDF-2025-07-15-00001 - Arrêté DS n°037/2025 portant délégation
de signature (2 pages)

Page 3

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris - Île-de-France /

IDF-2025-07-01-00010 - Décision du 1er juillet 2025 portant
délégation de signature aux présidents des chambres de commerce
et d'industrie départementales (1 page)

Page 6

Agence Régionale de Santé

IDF-2025-07-15-00001

Arrêté DS n°037/2025 portant délégation de
signature

AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ ÎLE-DE-FRANCE

ARRÊTÉ DS N°037/2025

portant délégation de signature

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE RÉGIONALE DE SANTÉ D'ÎLE-DE-FRANCE

- VU** le code de la santé publique et notamment le titre III du livre IV de la première partie, consacré aux Agences régionales de santé ;
- VU** le code de l'action sociale et des familles ;
- VU** le code de la sécurité sociale ;
- le code du travail ;
- VU** le code de la défense ;
- VU** le code de l'environnement ;
- VU** le décret du 10 avril 2024 portant nomination de Monsieur Denis ROBIN, Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France, à compter du 29 avril 2024 ;

ARRÊTE

ARTICLE 1^{er} : Délégation est donnée à Madame Cécile SOMARRIBA, Directrice de la Veille et Sécurité Sanitaires, à effet de signer tous les actes relevant de sa direction.

Cette délégation inclut la signature de tous les actes ou pièces, relatifs aux procédures contentieuses relevant des actes faisant grief, dans les domaines visés ci-dessus et la désignation des agents, placés sous son autorité, chargés d'assurer la représentation du Directeur général de l'Agence régionale de santé Île-de-France à l'audience dans le cadre desdites procédures.

ARTICLE 2 : Demeurent réservés à la signature du Directeur général de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France :

- Les actes de saisine des tribunaux administratifs et de la chambre régionale des comptes d'Île-de-France,
- Les arrêtés d'autorisation, de modification, de transfert ou de cessation d'activité des structures relevant de la compétence de l'Agence régionale de santé Île-de-France, à l'exception de ceux relatifs aux officines de pharmacie, aux laboratoires de biologie médicale et aux sociétés de transport sanitaire,
- Les correspondances adressées au Président de la République, aux Ministres, aux membres du Gouvernement, aux parlementaires et aux Présidents des conseils régionaux et départementaux.

ARTICLE 3 : En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Cécile SOMARRIBA, la délégation qui lui est conférée est donnée, à :

- Monsieur Damian MATHEY, Directeur adjoint de la Veille et Sécurité Sanitaires.

ARTICLE 4 :

En cas d'absence ou d'empêchement simultané de Madame Cécile SOMARRIBA et de Monsieur Damian MATHEY, délégation de signature est donnée, dans la limite de leur champ de compétence à :

- Monsieur Patrick MANSUY, responsable du département qualité/sécurité, pharmacie médicament biologie (QSPharMBio) ;
- Madame Anne-Gaëlle DE CHABOT, responsable adjointe du département qualité/sécurité, pharmacie médicament biologie (QSPharMBio) ;
- Monsieur Alexis ARDOIN, responsable du département Défense et Sécurité ;
- Madame Jérôme LEMAIRE, responsable adjointe du département Défense et Sécurité ;
- Madame Emilie DAIMANT, responsable du département Veille, Alertes et Gestion Sanitaires ;
- Madame Isabelle NICOLET, responsable du département Réclamations, Evénements Indésirables et Vigilances ;
- Madame Valérie JOVELIN-PEIGNE, responsable adjointe du département Réclamations, Evénements indésirables et Vigilances,
- Madame Lucile AIME, responsable du département du département Point Focal Régionale et coordination des alertes.
- Madame Victoria EUDIER, responsable adjointe du département Point Focal Régionale et coordination des alertes.

ARTICLE 5

L'arrêté DS N°025/2024 du 13 mars 2024 portant délégation de signature de la Directrice générale par intérim de l'Agence régionale de santé d'Île-de-France est abrogé.

ARTICLE 6 :

La Directrice de la Veille et Sécurité Sanitaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région Île-de-France.

Le 15 juillet 2025

Le Directeur général
de l'Agence régionale de santé
d'Île-de-France

Signé

Chambre de commerce et d'industrie de région
Paris - Île-de-France

IDF-2025-07-01-00010

Décision du 1er juillet 2025 portant délégation
de signature aux présidents des chambres de
commerce et d'industrie départementales

DECISION**Le Président de la Chambre de commerce et d'industrie de région Paris -Ile-de-France,**

Vu l'article R. 711-68 du code de commerce,

Vu le règlement intérieur,

Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 9 décembre 2021,

Vu la délibération de l'assemblée générale en date du 20 juin 2025,

Décide :

de donner délégation de signature aux présidents des chambres de commerce et d'industrie départementales, chacun pour ce qui concerne la Chambre qu'il préside, à effet de me représenter et de signer, après information préalable du Bureau de la CCIR, les conventions d'intérêt strictement local et départemental sans incidence sur la dotation budgétaire de la Chambre concernée et dont l'objet est conforme à la mission d'accompagnement des entreprises prévue à l'article L. 710-1 2° du code de commerce,

à charge pour les présidents des chambres de commerce et d'industrie départementales d'en informer l'assemblée générale qu'ils président.

NOM	CCID	En cas d'absence ou d'empêchement
M. Gérald BARBIER,	CCID Paris	Mme Soumia MALINBAUM, 1ère Vice-présidente
M. Guillaume CAIROU	CCID Versailles-Yvelines	Mme Magalie CARRE, 1ère Vice-présidente
M. Benoît FEYTIT	CCID Hauts-de-Seine	M. Frédéric AMBLARD, 1er Vice-président
Mme Danielle DUBRAC	CCID Seine-Saint-Denis	M. Jean-Lou BLACHIER, 1er Vice-président
Mme Sally BENNACER	CCID Val-de-Marne	M. Gérard DELMAS, 1ère Vice-président
M. Pierre KUCHLY	CCID Val-d'Oise	M. Philippe ECRAN, 1er Vice-président

La présente délégation de signature prend effet à compter de sa signature et s'exerce pour une durée au plus égale à celle du présent mandat.

Elle annule et remplace celle antérieurement donnée et fait l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Préfecture de Région Paris Ile-de-France.

Fait à Paris, le 1^{er} juillet 2025

Signé

Dominique RESTINO

Diffusion :

Sur le site www.cci-paris-idf.fr

Recueil des actes administratifs de la préfecture de région Ile-de-France

Chambre de commerce et d'industrie de région Paris Ile-de-France

27 avenue de Friedland | 75382 Paris cedex 08

T. 01 55 65 44 44 (prix d'un appel local) | www.cci-paris-idf